

## *Lettre d'information*

### AGENDA

**Paris, le 4 novembre 2013, de 14h à 17h30, 22ème journée Emploi Stage Handicap**

Lieu : Mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, 6 rue Drouot 75009 PARIS

AFIJ Ile-de France - Tél 01 40 64 32 00 - mail à [paris@afij.org](mailto:paris@afij.org) ou [emon@afij.org](mailto:emon@afij.org)

<http://afij-actualites.org/>

**Paris, le 15 novembre 2013, Conférence gratuite : « De la formation à l'insertion sociale et professionnelle des adultes avec autisme »**

Lieu : Conseil régional d'Ile-de-France à Paris, Salle Delouvrier

Réservation obligatoire : [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr)

**Paris, le 16 novembre 2013, Congrès d'Autisme France 2013 : « Le changement des pratiques en autisme, c'est maintenant »**

Lieu : Palais des Congrès – Grand Amphithéâtre

[http://www.autisme-france.fr/577\\_p\\_34946/congres-autisme-france-2013.html](http://www.autisme-france.fr/577_p_34946/congres-autisme-france-2013.html)

**Paris, du 18 au 24 novembre 2013, 17ème édition de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées coordonnée par l'AGEFIPH, le FIPHFP et l'ADAPT**

<http://www.semaine-emploi-handicap-agefiph.fr/>

## Des Nouvelles de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

### ▪ Rappel : Comment s'organise la CDAPH ?

La CDAPH est constituée de 23 membres représentatifs des différentes instances de l'Etat, du Conseil général, des organisations syndicales et patronales et des associations de personnes handicapées représentant tous les types de handicaps.

Elle est présidée par Madame Marie-France de ROSE, Conseillère générale, par Monsieur Jean-Pierre JOLY et par Madame Sophie CLUZEL, vice-présidents.

### CDAPH du 8 octobre 2013

#### ▪ Rapport d'activité des mois de septembre 2013

Pour le Service Enfants, 1 318 décisions ont été validées par la CDAPH lors des 6 commissions spécialisées et simplifiées. 18 demandes de recours gracieux ont été étudiées. La PCH Enfants représente, sur la période, 43 décisions. En moyenne, 342 décisions enfants sont rendues par CDAPH, on constate une augmentation du nombre de PCH enfants.

Pour le Service Adultes, 4 204 décisions ont été validées par la CDAPH lors des 8 commissions spécialisées et simplifiées. 70 demandes de recours gracieux ont été étudiées. La PCH Adultes représente, sur la période, 443 décisions prises lors des 8 commissions spécialisées et simplifiées. Ces décisions concernent 209 aides humaines, 106 aides techniques, 43 aménagements de logement, 38 aménagements de véhicule ou surcoût transport, 22 aides spécifiques, 24 aides exceptionnelles et 1 aide animalière.

#### ▪ Présentation par Madame ONDERBERKE de l'Association « Regard de Soie »

Mme ONDERBERKE présente l'association dont elle s'occupe depuis juillet 2001 date à laquelle cette association a été créée, à son initiative. Les objectifs de cette structure consistent à valoriser l'image des personnes handicapées au travers d'initiatives telles que des défilés de mode dont un s'est déroulé à Cannes, la réalisation de pièces de théâtre et tous autres spectacles.

## Et vous, qu'avez-vous à nous dire ?

N'hésitez pas à nous faire parvenir les informations que vous souhaitez diffuser par le biais de la Lettre d'information de la MDPH

### Issy-les-Moulineaux, du 8 au 30 novembre 2013, 11<sup>ème</sup> édition des Droits de l'enfant

La Ville d'Issy-les-Moulineaux, en partenariat notamment avec l'UNICEF, Handicap International et le COGRADE, organise **du 8 au 30 novembre** prochain la 11<sup>ème</sup> édition des Droits de l'Enfant.

Cette édition aura pour **thème le Handicap**, en vue de sensibiliser chacun aux situations de handicap et de favoriser la compréhension, l'acceptation et le partage des différences. Coordonnées par le CLAVIM (Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux), ces trois semaines verront de nombreuses associations et services municipaux s'investir afin de proposer un programme riche et varié.

Renseignements :

Tél. 014 123 80000



## **Chaville, le 8 novembre 2013, Pratique artistique et culturelle des personnes handicapées : construire ensemble un projet d'accueil**

Journée Co-organisée par l'Ariam Ile-de-France, le Conseil général des Hauts-de-Seine et MESH (Musique et Situations de Handicap) avec la participation du CRTH (Centre Ressources Théâtre et Handicap).

Au programme de cette journée :

*L'accessibilité est aujourd'hui une notion globalement présente dans les esprits ; cependant, les questions que soulève la mise en œuvre opérationnelle d'une véritable accessibilité culturelle restent multiples et protéiformes et le chantier vaste, hors des réponses techniques. La loi "Egalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées" du 11 février 2005 reconnaît l'accès aux loisirs et à la culture comme faisant partie des besoins essentiels à l'existence pour les personnes handicapées. Les exigences portent ainsi, au-delà du cadre bâti, sur l'information et les prestations proposées. Dorénavant les organismes culturels doivent donc faire en sorte que leurs activités soient rendues accessibles à tous les publics.*

*Le Conseil général des Hauts-de-Seine en a fait un des enjeux de son schéma départemental des enseignements artistiques, ce qui rejoint la volonté de l'Ariam d'échanger sur les nouveaux enjeux de l'accessibilité et partager les dispositifs, les outils pédagogiques et les réalisations sur le territoire régional.*

*À travers conférences et témoignages croisés, cette journée permettra de mettre en lumière la chaîne d'acteurs sur laquelle repose l'accessibilité culturelle, de réfléchir aux moyens de mobilisation de cette chaîne autour d'un projet transversal d'accueil.*

*Elle sera également l'occasion de tisser des liens entre différents acteurs afin de favoriser l'émergence de projets et d'établir des partenariats.*

Lieu : Atrium de Chaville - 3 Parvis Robert Schuman 92370 Chaville

<http://www.ariam-idf.com/rencontres/pratique-artistique-et-culturelle-des-personnes-handicapees-construire-ensemble-un-projet>

## **Suresnes, les 13 et 14 novembre 2013, dépistage des facteurs de risque du glaucome**

Les 13 et 14 novembre 2013, l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV), l'Association Cécile Sala et la Ville de Suresnes organisent deux journées **de dépistage gratuit des facteurs de risque du glaucome** pour les personnes de plus de 45 ans.

Le glaucome, déclaré maladie de santé publique, est la première cause de cécité totale dans les pays développés. Pour éviter le développement de la maladie et réduire les complications, il peut être décelé par le biais d'un dépistage ophtalmologique.

C'est dans cet espoir que les associations Cécile Sala et UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels) ont décidé de proposer une campagne de dépistage gratuit des facteurs de risque du glaucome.

La Ville de Suresnes, forte de son implication en santé publique, a décidé d'accompagner et de soutenir cette initiative, en permettant l'installation du « Bus du Glaucome » aux dates et heures suivantes :

- ✚ Le mercredi 13 novembre, dans le bas de Suresnes - Esplanade des Courtieux
- ✚ Le jeudi 14 novembre, dans le haut de Suresnes - Place du marché Caron  
de 9h à 13h et de 14h à 17h

Au sein de cette unité mobile de l'UNADEV, le dépistage est réalisé lors d'une consultation avec un praticien spécialiste qui réalisera trois examens rapides et indolores (prise de la tension intraoculaire et mesure de l'épaisseur cornéenne, test du champ visuel et observation du fond d'œil).

Informations et conseils du praticien à l'issue du dépistage.

Renseignements :

Centre Médical Municipal – Tél. 01 41 18 16 21

[www.busduglaucome.com](http://www.busduglaucome.com)

## Autour du handicap

### Projet de loi de finances

- **Le projet de loi de finances pour 2014 (suite et fin)**

Cette partie de la présentation de la loi de finances pour 2014 est consacrée à la Solidarité et plus particulièrement au Handicap et à la Dépendance. Le programme « Handicap et Dépendance » devrait bénéficier en 2014 de 11,441 milliards d'€, soit une hausse de 2,4% par rapport à 2013. L'Etat devrait allouer aux Maisons départementales des personnes handicapées, 64,4 millions d'€ afin de contribuer à leur fonctionnement et de compenser financièrement les postes vacants.

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2829, 18 octobre 2013, pp. 47-50

### Dépenses sociales

- **Départements : des dépenses sociales toujours en hausse**

La Cour des comptes consacre un rapport aux finances locales, rapport dans lequel elle souligne qu'en 2013 les charges de fonctionnement des départements devraient continuer à croître à un rythme soutenu compte tenu de la croissance tendancielle des dépenses sociales. L'ADF qui a recueilli les prévisions budgétaires de 57 départements, fait état d'une hausse du RSA inférieure ou égale à 6 %, d'une progression de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) d'environ 2,6 % et d'une croissance de la prestation de compensation du handicap (PCH) de l'ordre de 8 %. La Cour des comptes estime crédibles ces prévisions qui correspondent aux tendances actuelles.

TSA Quotidien, 16 octobre 2013

<http://www.ccomptes.fr/index.php/Publications/Publications/Les-finances-publiques-locales>

## CNSA

- **Paulette Guinchard, nouvelle présidente de la CNSA**

Le conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a élu Madame Paulette Guinchard, le 15 octobre dernier à la présidence de la CNSA. Elle succède à Monsieur Francis Idrac, dont le mandat s'est achevé le 28 septembre. Paulette Guinchard, actuellement présidente de la Fondation nationale de gérontologie, siègera à la CNSA pour une durée de quatre ans.

TSA Quotidien, 16 octobre 2013

La Lettre d'info du site ASH, 15 octobre 2013

## APF

- **Décès de Jean-Marie Barbier, ancien président de l'APF**

Monsieur Jean-Marie Barbier, ancien président de l'Association des paralysés de France (APF) est décédé le 22 octobre, à l'âge de 55 ans, des suites d'une attaque cérébrale. L'APF perd "l'un de ses piliers, un militant fervent, une figure charismatique qui a dédié une grande partie de sa vie à la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille, à l'APF et à ses acteurs dont il était très proche", déclare l'association. Monsieur Barbier était resté six ans à la tête de l'organisation, en tant que président, jusqu'en avril 2013. Il était par ailleurs investi dans de nombreuses fonctions dont celle de vice-président de la CNSA.

TSA Quotidien, 23 octobre 2013

La Lettre d'info du site ASH, 22 octobre 2013

<http://presse.blogs.apf.asso.fr/archive/2013/10/22/deces-de-jean-marie-barbier-l-apf-en-deuil-62670.html#more>

## Comité interministériel du handicap

- **Comité interministériel du handicap : le oui mais des associations**

C'est lors du comité interministériel du handicap, le 25 septembre dernier, qu'ont été fixés les grands axes de la politique que le gouvernement entend engager en matière de handicap. Les associations de personnes handicapées qui ont salué l'ambition de la feuille de route du gouvernement, attendent maintenant la concrétisation des nombreuses mesures annoncées. Par ailleurs, cet article rappelle les services rendus par les MDPH. De plus, le relevé de décisions du Comité interministériel du handicap préconise la généralisation de la dématérialisation des demandes, la simplification de celles qui concernent le stationnement, l'harmonisation des pratiques d'évaluation, et une « gouvernance territoriale du handicap ». M. Igor Dupin, président de l'association des directeurs de MDPH apporte son éclairage sur les préconisations relatives au fonctionnement des MDPH.

Le Quotidien de la Gazette, 9 octobre 2013

[http://www.lagazettedescommunes.com/199038/comite-interministeriel-du-handicap-le-oui-mais-des-associations/?utm\\_source=quotidien&utm\\_medium=Email&utm\\_campaign=09-10-2013-quotidien](http://www.lagazettedescommunes.com/199038/comite-interministeriel-du-handicap-le-oui-mais-des-associations/?utm_source=quotidien&utm_medium=Email&utm_campaign=09-10-2013-quotidien)

Relevé de décision du CIH

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers\\_joints/releve\\_de\\_decision\\_cih.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/releve_de_decision_cih.pdf)

## Réforme de la dépendance

- **Réforme de la dépendance : les départements veulent jouer le jeu de la concertation**

L'Assemblée des Départements de France (ADF) « répond présente » à la concertation voulue par le Premier ministre dans le projet de réforme de la dépendance. Cette concertation devrait aboutir, en 2014, à un ensemble de textes soumis au Parlement. Par ailleurs, les départements souhaiteraient profiter de la concertation pour faire avancer le dossier relatif à la création de Maisons Départementales de l'Autonomie, appelées à succéder aux MDPH, et regroupant sous un même toit les politiques et prestations en faveur des personnes handicapées et celles en faveur des personnes âgées, le tout sous le contrôle du département.

La Lettre de Localtis Infos, du 11 au 17 octobre 2013



A lire :

Présentation du projet de loi

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/dossier\\_de\\_presses/dp-loi-orientation\\_vieillessement.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/dossier_de_presses/dp-loi-orientation_vieillessement.pdf)

Communiqué de presse de l'ADF

<http://www.departements.fr/sites/default/files/10%20-%202015%20octobre%20-%20Concertation%20loi%20d'orientation%20société%20de%20vieillessement.pdf>

- **Loi vieillissement : l'APA à domicile sera réformée en 2015**

La réforme à venir du vieillissement se fera en deux étapes, c'est ce qu'a annoncé le Premier ministre. Le projet de loi d'orientation et de programmation sera présenté en 2014 et prévoira une réforme de l'APA à domicile en 2015. Cette loi reposera sur 3 A : Anticipation du vieillissement, Adaptation de la société au vieillissement et Accompagnement de la perte d'autonomie. La priorité du gouvernement est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées. Reste à revoir l'ensemble du barème de l'APA à domicile, dix ans après sa création. En effet, on constate de réelles insuffisances pour couvrir les besoins d'aide. En 2011, 26 % des bénéficiaires de l'allocation avaient un plan d'aide saturé. Les plafonds de l'APA à domicile seront donc révisés.

TSA Quotidien, 15 octobre 2013

La Lettre d'info du site ASH, 22 octobre 2013

## Personnes handicapées vieillissantes

- **L'accueil des handicapés en Ehpad : fréquent mais pas si évident**

Le Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (Gepso) publie une enquête sur l'accueil par les Ehpad de personnes handicapées vieillissantes. Selon cette enquête, deux tiers des établissements le pratiquent déjà mais rencontrent souvent des difficultés majeures pour s'adapter à ce public. Au printemps dernier, 180 Ehpad de la France entière avaient répondu au questionnaire élaboré par la commission vieillissement des personnes handicapées du Gepso. Il ressort de cette étude que deux tiers d'entre eux accueillent déjà des personnes handicapées. Parmi les établissements qui ne le font pas, sont invoqués divers arguments : manque de moyens (42 %), barrière de l'âge (32 %) et locaux inadaptés (26 %).

TSA Quotidien, 23 octobre 2013

La Lettre d'info du site ASH, 22 octobre 2013

## Etablissements / Bienveillance

- Bienveillance en Mas et Fam : état des lieux de l'Anesm

Une enquête nationale réalisée par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) livre les résultats sur la "Bienveillance des personnes accueillies en Mas et en Fam". Parmi les questions soulevées par cette enquête nationale : comment les pratiques professionnelles concourant à la bienveillance se déploient-elles dans les maisons d'accueil spécialisées (Mas) et les foyers d'accueil médicalisé (Fam) ? Cet état des lieux national pointe certaines marges de progrès restant encore à réaliser.

TSA Quotidien, 14 octobre 2013

La Lettre d'info du site ASH, 11 octobre 2013

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-Rapport\\_d\\_enquete\\_Bienveillance.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-Rapport_d_enquete_Bienveillance.pdf)

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-Rapport\\_d\\_enquete\\_Bienveillance-SYNTHESE.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-Rapport_d_enquete_Bienveillance-SYNTHESE.pdf)

## PCH – Aide humaine / Aides à la personne

- **L'aide humaine apportée aux bénéficiaires d'une allocation de compensation du handicap**

Une étude publiée par la Drees, ce mois-ci, se penche sur l'aide humaine apportée aux personnes en situation de handicap dans le cadre d'une Prestation de compensation. Il ressort de cette enquête, qu'en 2009, 77 % des bénéficiaires d'une prestation de compensation du handicap (PCH) sont aidés régulièrement pour les activités de la vie quotidienne. Dans 90 % des cas, ils ont recours à leur entourage et, dans moins d'un cas sur deux, à un professionnel.

La Lettre de Handica.fr, 17 octobre 2013

La Lettre d'info du site ASH, 17 octobre 2013

La Lettre de Localtis Infos, du 11 au 17 octobre 2013

TSA Quotidien, 15 octobre 2013

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er855.pdf>

- **Les coûts réels des prestations d'aide à la personne en situation de handicap évalués dans une étude**

Handéo vient de publier une étude sur l'évaluation des coûts des prestations d'aide à la personne en situation de handicap vivant à domicile. L'objectif de cette étude est d'apporter "des éléments de réponse sur le juste prix d'une prestation adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap". Ainsi, Handéo et les services labellisés Cap'Handéo ont voulu réaliser « une première estimation du coût de la qualité, au regard des adaptations qu'ils mettent en œuvre, en allant au-delà des exigences de l'agrément, pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes handicapées ».

Pour ce faire, Handéo a mis en place et animé de juillet 2012 à septembre 2013, un groupe de travail sur la tarification avec, pour objectifs de :

- évaluer le coût brut de l'adaptation de la prestation par les services labellisés,
- identifier la part imputable à chaque caractéristique handicap, en référence au référentiel de labellisation Cap'Handéo,
- mesurer l'impact net de la mise en œuvre de ces caractéristiques sur le coût de revient des services, en tenant compte des adaptations déjà réalisées avant la labellisation.

La Lettre d'info du site ASH, 17 octobre 2013

<http://www.handeo.fr/images/communication/etude-handeo-17102013.pdf>

## Aides techniques

- **L'igas recommande de réformer la prise en charge des aides techniques**

L'igas se montre sévère dans le rapport qu'elle consacre à la prise en charge des aides techniques pour les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées. La définition retenue pour qualifier les aides techniques est celle donnée dans le code de l'action sociale et des familles, à savoir "tout instrument, équipement ou système technique adapté ou spécialement conçu pour compenser une limitation d'activité rencontrée par une personne du fait de son handicap, acquis ou loué par la personne handicapée pour son usage personnel". Font ainsi partie des aides techniques, les éléments tels : fauteuil roulant, prothèse auditive, siège de douche, canne ou téléagrandisseur. L'igas pointe la complexité du dispositif français et, notamment, la triple distinction qu'il opère entre maladie, handicap et vieillesse. Cette distinction propre au système français, par rapport aux autres pays européens rend plus complexe la mise en œuvre, les délais de prise en charge et favorise des inégalités de traitement marquées entre des utilisateurs dont les besoins de compensation sont comparables.

Parmi les propositions faites par l'Igas, on notera la possibilité de professionnaliser les prescripteurs en étendant les compétences en ergothérapie aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation APA et PCH. Il faudra également mener une réflexion sur la nature, le prix et le niveau de remboursement des prothèses auditives, afin de mieux encadrer les pratiques.

La Lettre d'info du site ASH, 11 octobre 2013

TSA Quotidien, 10 octobre 2013

[http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/RM2013-033P\\_-\\_DEF.pdf](http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/RM2013-033P_-_DEF.pdf)

## Coordination de soins

- **SLA : l'union dans toute sa force**

Face à la maladie fulgurante qu'est la sclérose latérale amyotrophique (SLA), une coordination ville-hôpital s'est mise en place. Des centres SLA ont été créés et sont devenus les pionniers de la mise en place d'une coordination pluridisciplinaire des soins. Trois réseaux SLA existent en France et les professionnels de ville acceptent de travailler en réseau avec l'hôpital.

Contact – Centre SLA Ile-de-France, Pr Vincent Meininger – Tél. 01 42 16 24 75

Centre SLA de Toulouse, Pascal Cintas – Tél. 05 61 32 32 96

Réseau SLA Ile-de-France, Valérie Cordesse – Tél. 01 53 61 28 78

La Gazette Santé Social, n° 100, octobre 2013, pp. 26-27

## Autisme

- **Autisme : de la formation à la transformation**

Les auteurs du troisième plan autisme présenté au printemps 2013 préconisent un large plan d'action national de formation continue afin de « mieux connaître ce trouble neuro-développemental et les différents modes de communication adaptés, d'identifier et de prévenir les situations de crise ». Pour répondre à cet enjeu, « la formation constitue un levier fondamental pour améliorer l'accompagnement des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement ». La CNSA apporte un soutien financier à cette opération réalisée en partenariat avec les organismes financeurs de la formation professionnelle.

Contact – Unifaf Tél. 01 49 68 10 01 – Fegapei Tél. 01 43 12 19 18

La Gazette Santé Social, n° 100, octobre 2013, pp. 32-33

## Emploi

- **Obligation d'emploi des travailleurs handicapés : des efforts restent à faire**

Les derniers chiffres de la Dares concernant l'emploi des personnes handicapées montre que malgré l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) de 6 % s'imposant à tout employeur privé ou public, leur proportion dans les effectifs n'atteignait respectivement que 3,5 % et 3,2 % en 2011. La population handicapée reste relativement éloignée du marché du travail. En effet, en 2011, seules 35 % des personnes de 15 à 64 ans reconnues handicapées sont en emploi, contre 64 % pour l'ensemble de la population.

TSA Quotidien, 22 octobre 2013

A lire :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-066.pdf>

- **Ici, les handicapés apprivoisent le travail**

A Chatenay-Malabry, le Centre Denise Croissant fête ses 50 ans. Il accueille des personnes handicapées victimes de maladies ou troubles psychiatriques qui peuvent se reconstruire par le travail. Cet hôpital de jour, géré par l'association Vivre reçoit chaque jour une cinquantaine de patients.

Le Parisien, Edition des Hauts-de-Seine, 8 octobre 2013

## Logement autonome

- **Devenir acteur de sa vie**

Description de l'École de la vie autonome, située à Nancy, qui, depuis presque un an prépare des jeunes adultes handicapés moteurs à vivre en milieu ordinaire. Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> école de ce type en France, après l'Institut du Mai à Chinon (37), créé en 1996. L'école propose un parcours de formation progressif afin d'aider ces jeunes adultes handicapés à s'installer dans un logement en milieu ordinaire. Cet apprentissage de l'autonomie s'effectue sur une durée de 4 ans en moyenne.

Contact – Ecole de la vie autonome – 1 rue Vivarais- 54500 Vandœuvre-lès-Nancy  
Tél. 03 55 68 70 28 – [ohs.mm@ohs.asso.fr](mailto:ohs.mm@ohs.asso.fr)

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2828, 11 octobre 2013, pp. 20-23

- **Partager une maison pour pouvoir vivre sa vie**

A Vanves, il existe depuis 2010 une nouvelle forme d'hébergement pour les personnes handicapées, les maisons partagées. Des « assistants » valides partagent le quotidien des résidents. La maison partagée compte quatre appartements et l'établissement, fondé par l'association Simon de Cyrène, structure expérimentale de type foyer intégré, est autorisé en tant qu'hébergement permanent non médicalisé, de type foyer de vie. Le type d'accueil se rapproche du droit commun puisque chaque résident signe un contrat de résidence et paye un loyer et son alimentation. D'autres maisons de ce type sont en projet dans plusieurs villes de France.

Contact – Communauté de Vanves – Association Simon de Cyrène - 5 place du Clos-Montholon-92240 Malakoff - Tél. 03 55 68 70 28

TSA, n° 46, octobre 2013, pp.24-26

## Scolarisation

- **Appel à témoignages du Défenseur des droits**

Le Défenseur des droits invite les parents d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire, en école maternelle ou primaire, accompagnés par un service médico-social (Sessad) ou accueillis en établissement médico-social, à témoigner sur les difficultés d'accès aux activités périscolaires ou extrascolaires. Le site Internet du Défenseur des droits précise : « un an après la recommandation générale par laquelle le Défenseur des droits avait attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'accès des enfants porteurs de handicap aux activités périscolaires et extrascolaires, à quelles difficultés d'accueil et d'accompagnement sont-ils encore confrontés ? La continuité de leur parcours entre les temps scolaire et périscolaire est-elle assurée ? En cas de rupture de prise en charge, quelles contraintes organisationnelles pèsent sur les enfants et leurs familles ? » Il est à noter que les témoignages recueillis permettront d'alimenter un diagnostic national.

TSA Quotidien, 21 octobre 2013

La Lettre d'info du site ASH, 18 octobre 2013

A lire :

<http://www.defenseurdesdroits.fr/sinformer-sur-le-defenseur-des-droits/linstitution/actualites/enfants-handicapes-en-milieu-scolaire>

Formulaire

<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/famille-handicap/>

## Accessibilité

- **Accès à la culture : de réels progrès ...mais insuffisants**

Malgré le chemin déjà parcouru pour rendre les bâtiments et l'offre culturelle plus accessibles aux personnes en situation de handicap, il reste encore des efforts à faire pour favoriser la mixité des pratiques artistiques entre personnes handicapées et personnes valides. Des initiatives en la matière ont lieu, ici et là, sur l'ensemble du territoire national, ouvrant la voie à des formations et des métiers nouveaux propres à relier culture et handicap.

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2829, 18 octobre 2013, pp. 32-35

A lire également

« Handicap, pratiques culturelles et participation sociale » avril 2013-10-24

[http://www.inshea.fr/ressources/documents/rapport\\_dubois-ebersold\\_handicap\\_culture\\_participation.pdf](http://www.inshea.fr/ressources/documents/rapport_dubois-ebersold_handicap_culture_participation.pdf)

- **Grenoble : quatre quartiers en quête d'accessibilité**

Le projet Inovaccess est le fruit d'un appel à projet lancé en 2009, à Grenoble, par l'Agefiph afin d'améliorer l'accessibilité des déplacements de travailleurs handicapés depuis les dessertes de transports en commun jusqu'à la porte de l'entreprise. Durant les 3 ans et demi de déroulement du projet, on constate que les quartiers ouest de la ville ont gagné en accessibilité. En effet, toutes les entreprises du secteur ont été sollicitées et, à ce jour, 85 diagnostics ont été réalisés pour 5 opérations de travaux engagées.

La Gazette des communes, n° 37/2191, 7 octobre 2013, pp. 42-43

## Points juridiques

### Condamnation de l'Etat – Etablissement d'accueil

- **La justice ordonne à l'Etat de trouver un établissement d'accueil pour Amélie**

Le 7 octobre dernier, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a ordonné au directeur général de l'ARS, "de prendre toutes dispositions pour qu'une offre de soins permettant la prise en charge effective, dans un délai de 15 jours, de la jeune (...) par un établissement médico-social adapté à son état, soit présentée" à ses parents. Une requête conjointe avec la famille d'Amélie L. avait été déposée, contre le conseil général du Val-d'Oise et l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France, par l'Unapei. Une astreinte de 200 euros par jour de retard à l'encontre de l'ARS d'Ile-de-France, à compter de l'expiration du délai de 15 jours est également prévue par l'ordonnance du juge des référés, qui statuait selon la procédure d'urgence du référé-liberté. C'est la première fois qu'une telle procédure d'urgence est lancée « pour défendre le droit à compensation et le droit à la vie pour les personnes handicapées". L'Unapei précis que "derrière la famille d'Amélie, ce sont plusieurs milliers de familles sans solution qui attendent ce jugement, et que la loi soit enfin respectée".

Lettre d'info du site ASH, 8 octobre 2013

TSA Quotidien, 8 octobre 2013

TSA Quotidien, 10 octobre 2013

A lire aussi :

- **Justice pour Amélie**

La Gazette Santé Social, Hebdo, 14 octobre 2013

<http://www.gazette-sante-social.fr/actualite/actualite-generale-Justice-pour-Amelie-39529.html>

- **L'Etat contraint de trouver un hébergement pour une handicapée**

Le Figaro Lettre électronique, 8 octobre 2013

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/07/01016-20131007ARTFIG00669-l-etat-contraint-de-trouver-un-hebergement-pour-une-handicapee.php?print=true>



- **« Nous ne pouvons plus nous occuper d'Amélie »**
- **Amélie et ses parents ont gagné**

Le Parisien, des 30 septembre et 8 octobre 2013

- **Poinsot : « L'ARS ne peut imposer à un ESSMS l'admission d'une personne »**

L'avocat Olivier Poinsot commente l'ordonnance du 7 octobre 2013 par laquelle le tribunal administratif de Cergy-Pontoise oblige l'ARS d'Ile-de-France à trouver rapidement une prise en charge médico-sociale à une jeune handicapée souffrant de polyhandicap. Pour l'avocat, la responsabilité de l'ARS réside « dans son double rôle d'autorité de planification et de tarification ». A ses yeux, l'ARS ne dispose « d'aucune attribution légale ou réglementaire pour imposer une admission ».

TSA Quotidien, 11 octobre 2013

- **Amélie : l'Etat dépose un recours devant le Conseil d'Etat**

L'Etat fait appel du jugement rendu le 7 octobre dernier, la ministre des personnes handicapées, Madame Carlotti explique qu'il est de la responsabilité de l'Etat d'apporter des réponses adéquates à chaque famille et non au juge. La demande d'annulation du jugement du Tribunal Administratif sera examinée par le Conseil d'Etat, le 28 octobre prochain.

TSA Quotidien, 24 octobre 2013

[http://unapei.org/IMG/pdf/2013\\_10\\_23cpunapei\\_appel.pdf](http://unapei.org/IMG/pdf/2013_10_23cpunapei_appel.pdf)

- **Affaire Amélie : l'Etat renonce à son appel**

La ministre des personnes handicapées, Madame Marie-Arlette Carlotti, a indiqué qu'elle abandonnait la procédure d'appel auprès du Conseil d'Etat, prévue le 28 octobre. Elle a également annoncé selon l'Unapei, "qu'elle mettrait en place un dispositif de gestion des situations critiques et s'est engagée à ce que celles-ci trouvent une solution rapidement".

TSA Quotidien, 25 octobre 2013

<http://www.unapei.org/Affaire-Amelie-l-Etat-renonce-a.html>

# Stationnement des personnes handicapées

- **Une proposition de loi pour la gratuité totale du stationnement des handicapés**

Une proposition de loi visant "à faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement prévue à l'article L.241-3-2 du Code de l'action sociale et des familles sur les places de stationnement adaptées lorsque l'accès est limité dans le temps" vient d'être présentée au Sénat. Cette proposition de loi part des initiatives déjà menées dans de nombreuses communes quant au stationnement des personnes handicapées. En effet, ces communes ont « instauré les places de stationnement réservées aux personnes handicapées (titulaires de la carte de stationnement), mais aussi autorisé, sur ces emplacements, un accès gratuit et sans limitation de durée ».

La lettre de Localtis Infos, du 4 au 10 octobre 2013

<http://www.senat.fr/leg/pp13-008.pdf>

## Indicateurs / Tableau de bord

- **Les chiffres clés du mois**

Tableau de bord présentant notamment le montant des allocations aux personnes handicapées.

TSA, n° 46, octobre 2013, pp. 48-51

- **Aide-mémoire du travailleur social**

Mise à jour du 2 octobre 2013.

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2827, 4 octobre 2013, pp. 55-57

- **L'allocation personnalisée d'autonomie à l'horizon 2040**

Selon le scénario central de projections réalisées par la Drees en 2011, il y aurait 1,5 million de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en 2025, et 2 millions en 2040, contre 1,2 million début 2012.

Flash Handicap, n° 18, 11 octobre 2013

<http://www.insee.fr/fr/ffc/iana/iana11/iana11.pdf>

## ...A signaler

- ✚ **Newsletter du Centre de Ressources § d'Innovation Mobilité handicap**, en date du 11 octobre 2013

[http://www.ceremh.org/IMG/pdf/newsletter\\_oct\\_2013.pdf](http://www.ceremh.org/IMG/pdf/newsletter_oct_2013.pdf)

- ✚ **Les nouvelles publications de la CNSA, octobre 2013**

[http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/CNSA\\_catalogue\\_publications-octobre\\_2013.pdf](http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/CNSA_catalogue_publications-octobre_2013.pdf)

- ✚ **Publication de la Lettre d'information SAIS 92**, n° 39, octobre 2013

<http://www.sais92.fr/images/lettres/Lettre39A4.pdf>

- ✚ **Parution du Numéro 6 du journal "Chemin vers l'insertion"**, dédié à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, septembre-novembre 2013

<http://www.chemin-insertion.com/chemin-vers-insertion-6.pdf>

- ✚ **Parution de la Revue le Petit Papillon des Rives de Seine** n° 10, octobre 2013

<http://www.pbrds.asso.fr/actualites/bulletins-de-lassociation/193-le-petit-papillon-des-rives-de-seine-nd10>

---

*Cette lettre a été réalisée à partir d'une sélection d'articles issus des revues suivantes :*

*ASH et La Lettre d'information du site ASH, Le Figaro, Lettre électronique, Flash-Handicap (Lettre d'information bimensuelle de la Maison des sciences sociales du handicap), La Gazette des communes, Le Quotidien de la Gazette des Communes, La Gazette Santé Social, Infos Réseau CNSA, Lettre de Handica.fr, Lettre Localtis Infos, TSA et TSA Quotidien.*

